

Il faut franchir une élévation de 100 pieds pour le transport des marchandises par le portage entre les bassins supérieur et inférieur, et une élévation de 220 pieds pour sortir de ce dernier.

Tout le bois coupé sur les bords de la rivière St. Jean et ses affluents, dans sa partie supérieure, est expédié par dessus cette chute et l'on calcule que, dans le trajet, il perd dix pour cent de sa valeur. La plus grande partie de ce bois appartient actuellement à des américains.

On a suggéré de temps à autre diverses méthodes pour diminuer la main-d'œuvre et les frais nécessaires pour le passage du bois à cette chute. Le meilleur moyen qui ait été indiqué consisterait à y établir un plan incliné qui serait mu soit par une machine à vapeur fixe, soit par pouvoir d'eau.

Les archives du ministère des travaux publics possèdent déjà un plan de la Grande Chute avec des tracés des deux meilleures routes entre les bassins.

Entre la Grande Chute et Frédéricion, une profondeur minimum de trois pieds d'eau dans les rapides ordinaires et de quatre pieds aux endroits où le courant est le plus rapide, serait nécessaire pour assurer la navigation ininterrompue des vapeurs durant l'été.

La Rivière St. Jean, entre la Grande Chute et Tobique

Sur cette partie de la rivière, les rives sont hautes et escarpées, et presque tous les obstacles sont formés par des saillies de roches. Les principaux rapides sont les suivants :—“Rapide Blanc,” “Rapide de Femme,” “Rapide Noir,” “Rapide de la Rivière au Saumon,” “Rapide de la Petite Rivière,” “Rapide d'Aroostock,” et “Rapide de Tobique.” Le “Rapide blanc,” à un mille et demi en aval de la “Grande Chute,” est long d'un mille et demi environ et formé par plusieurs saillies isolées de roches stratifiées. La profondeur de l'eau varie de deux à six pieds. Le “Rapide de Femme,” le “Rapide Noir” et le “Rapide de la Rivière au Saumon” ne forment pas de sérieux obstacles à la navigation. Bien que l'eau ait un cours rapide et irrégulier jusqu'à l'embouchure de la Petite Rivière, le chenal offre une bonne profondeur moyenne. Sur un parcours d'environ un mille en aval de la Petite Rivière, il y a une succession de récifs, mais le chenal, bien que tortueux, semble avoir une profondeur suffisante.

En amont de l'embouchure de l'Aroostock, la rivière est rétrécie par des saillies de roches qui retiennent l'eau dans un chenal étroit ayant une profondeur de dix pieds. Presque vis-à-vis, mais un peu plus bas que le confluent des rivières St. Jean et Aroostock, le premier de ces cours-d'eau s'élargit et il y a un barrage. Le courant est très-rapide, et il y a grandement deux pieds six pouces d'eau.

Les rapides de Tobique, à l'embouchure de la rivière de ce nom, sont produits par un récif qui traverse obliquement la rivière de l'Est à l'Ouest. Le chenal le plus fréquenté suit la rive Est en passant le village des Sauvages jusqu'à l'embouchure de la rivière Tobique, puis tourne brusquement à travers la rivière pour suivre ensuite la rive Ouest. “De la tête de la batture jusqu'au bas, distance de 900 verges, la descente est de quatre pieds 8½ pouces.” Le long de la rive Est, la profondeur varie d'un pied à 2 pieds 6 pouces. A son embouchure, la Tobique a 4 pieds 6 pouces de profondeur qui se réduit plus loin à 2 pieds pour revenir bientôt à six pieds. Le village de Tobique, terminus régulier de la navigation à vapeur, se trouve à 2 milles en aval de l'embouchure de la rivière Tobique.

M. MacLauchlan a enlevé toutes les saillies de roches les plus dangereuses sur ce parcours, et je ne vois quelles autres améliorations on pourrait faire, à des prix raisonnables, pour faciliter la circulation des vapeurs. On devrait donc se borner à améliorer les sentiers de halage pour faciliter le trajet des barges. Il faudrait, en premier lieu, couper les arbres et enlever les roches qui barrent le sentier. Pour entretenir ces sentiers de halage, le meilleur moyen serait de partager le district en quatre sections d'environ six milles chacune et de passer contrat avec quelqu'un des habitants du voisinage pour l'entretien de chaque section. La première année, il faudrait dépenser \$600 environ pour mettre les sentiers en assez bon état, savoir :

| | | |
|-------|-------------------------------|--|
| \$400 | sur la première section..... | de la Grande Chute à la Rivière au Saumon. |
| \$150 | } sur la seconde section..... | de la rivière au Saumon à la Pointe Merritt. |
| | | et sur la troisième section..... |
| \$50 | sur la quatrième section..... | d'Aroostock au village de Tobique. |